



PROGRAMME DE TRAVAIL 2011-2012 DU COMITÉ DU TOURISME DE L'OCDE

www.oecd.org/cfe/tourisme

Cette note présente un résumé du Programme de travail 2011-12 du Comité du Tourisme de l'OCDE. Pour des informations plus détaillées sur les programmes et/ou pour établir des partenariats avec le Comité du Tourisme, veuillez contacter : M. Alain Dupeyras (alain.dupeyras@oecd.org).

MANDATE OF THE TOURISM COMMITTEE 2007-11

Le Comité du Tourisme assistera les pays Membres et, le cas échéant, les économies non membres à :

- a) maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux du tourisme grâce à un développement stratégique à moyen et long terme, à des politiques du tourisme performantes, et à une plus grande cohérence entre les politiques du tourisme et celles qui sont suivies dans d'autres domaines (par exemple dans les transports, l'environnement, la sécurité, les échanges, la fiscalité ou les migrations);
- b) promouvoir, dans un contexte de mondialisation et de décentralisation, le développement durable du tourisme comme source de croissance économique; de création d'emplois et de réduction de la pauvreté à la fois dans les grands centres mais aussi dans les régions;
- c) améliorer l'infrastructure et l'image des destinations pour les rendre plus attractifs pour la population locale et les visiteurs et plus compétitifs pour les investisseurs au bénéfice de l'ensemble de l'économie;
- d) favoriser la coopération internationale dans le secteur du tourisme.

Pour atteindre ces objectifs, le Comité du Tourisme devra prendre la responsabilité de l'analyse et du développement de recommandations liées aux politiques du tourisme. Dans le contexte de cette mission, le Comité du Tourisme devra :

- a) préparer des analyses et évaluations sur les politiques du tourisme, recenser les bonnes pratiques pour les entreprises et la politique permettant de répondre aux défis majeurs dans ce domaine, fournir des conseils pour le développement des politiques et servir de centre d'information sur les politiques du tourisme;
- b) partager les connaissances et les expériences en vue d'identifier les bonnes pratiques dans le domaine des stratégies et des politiques liées au tourisme, notamment en matière de compétitivité, de fiscalité, d'entrepreneuriat et d'innovation, d'emploi, d'environnement, de sûreté et de sécurité, de culture et de développement des infrastructures;
- c) entreprendre des analyses de l'industrie du tourisme et des marchés pour aider les pays Membres, l'industrie du tourisme et des voyages et, le cas échéant, les économies non Membres, à réaliser tout le potentiel économique du tourisme;
- d) améliorer la mesure des services touristiques dans les économies de l'OCDE, en répondant aux besoins d'information des gouvernements et du secteur privé et en promouvant le compte satellite du tourisme, contribuer à la diffusion de données sur l'économie du tourisme et promouvoir une utilisation plus efficace de ces données pour étayer l'analyse et la prise de décision par les entreprises et les pouvoirs publics et œuvrer en complémentarité avec les autres organisations internationales;
- e) offrir un forum pour le dialogue et diffuser les résultats, par le biais de publications et de conférences thématiques.

Les actions menées par le Comité du Tourisme devront être guidées par les principes de fonctionnement suivants. Le Comité du Tourisme devra :

- a) développer, selon les besoins, des liens actifs avec les programmes horizontaux de l'Organisation, entretenir des relations de travail étroites avec d'autres organes pertinents de l'Organisation afin de compléter et d'étayer les travaux d'analyse en cours et d'examiner les aspects de ces travaux intéressant le tourisme et, le cas échéant, entreprendre des projets conjoints;
- b) développer des partenariats avec le secteur privé et d'autres parties prenantes en vue de définir une vision partagée des évolutions stratégiques et organiser, si nécessaire, des forums en vue d'explorer les questions d'actualité et de formuler des recommandations pour l'action;
- c) associer les économies non Membres conformément à sa stratégie de relations mondiales, partager les résultats de ses travaux avec les économies non Membres et coopérer étroitement avec les autres organisations internationales actives dans le domaine du tourisme.

BUREAU DU COMITÉ DU TOURISME 2011¹

PRÉSIDENTE

ÉTATS-UNIS

Mme Isabel HILL

Directrice adjointe, Bureau des industries, des voyages et du tourisme
Département du Commerce des États-Unis

VICE-PRÉSIDENTS

AUTRICHE

Mme Monika KLINGER

Responsable adjointe, Division des affaires internationales pour le tourisme
Ministère Fédéral de l'Économie, de la Famille et de la Jeunesse

FRANCE

M. Jacques AUGUSTIN

Sous-directeur pour le tourisme

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS)
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

ITALIE

Prof. Armando PERES

Conseiller auprès de la Ministre du Tourisme

Département pour le développement et la compétitivité du tourisme

JAPON

M. Yasuto KAWARABAYASHI

Directeur, Division de la promotion du tourisme international

Agence pour le tourisme du Japon

Ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme (MLIT)

MEXIQUE

Mme Jacqueline ARZOZ PADRES

Sous-secrétaire d'Etat pour la planification du tourisme

Ministère du Tourisme

PORTUGAL

M. Sérgio GUERREIRO

Directeur, Département des études

Turismo de Portugal, I. P.

VICE-PRÉSIDENT ET MEMBRE DU BUREAU EN CHARGE DES STATISTIQUES

M. Peter LAIMER

Directeur adjoint, Direction des statistiques spatiales

Statistiques Autriche

¹ Élu lors de la 86^{ème} session du Comité du Tourisme qui s'est tenue les 20-21 octobre 2010.

CONTEXTE

En 2009, la crise financière et économique mondiale a eu de fortes répercussions sur les voyages et le tourisme. Un rebond a eu lieu en 2010. Le secteur conserve un fort potentiel de création d'emplois et de croissance à moyen et long terme, mais cela nécessitera un soutien approprié de la part des pouvoirs publics. Dans ce contexte, les pays de l'OCDE devront poursuivre les réformes de politique et de gouvernance pour appuyer le développement d'une croissance du tourisme durable et compétitif à long terme au bénéfice des résidents, des visiteurs et des entreprises. Cet objectif peut être atteint si les organisations du tourisme se montrent efficaces, et si l'on adopte des politiques et programmes visant à encourager l'activité touristique au niveau national et international, à éliminer les obstacles à son développement et à la mobilité, à améliorer la gestion des connaissances, la recherche et la formation, à faciliter l'accès des entreprises au marché mondial et à utiliser les ressources de manière plus efficace et plus innovante pour développer et commercialiser des produits compétitifs à l'international.

Pour relever les principaux défis auxquels est confronté le secteur du tourisme, et maximaliser tout le potentiel économique de ce secteur, il conviendra d'adopter une approche intégrée et pluridimensionnelle de l'élaboration de la politique du tourisme mobilisant de nombreux départements ministériels dans le cadre d'une action transversale.

Dans ce contexte, les membres de l'OCDE considèrent comme éminemment bénéfique une coopération internationale dans le traitement des questions économiques, de développement durable et d'emploi, la performance et l'évaluation des politiques, ainsi que l'innovation et la libéralisation du tourisme. Ils estiment aussi qu'une coopération plus étroite avec les grandes économies émergentes est vitale pour donner un fort impact à cette action.

L'OCDE est un acteur international reconnu dans le secteur du tourisme. A bien des égards, son approche horizontale rattachant les politiques suivies dans le domaine du tourisme à celles suivies dans d'autres secteurs (économie, échanges, emploi, innovation, transport, croissance verte et développement durable, développement local, PME et entrepreneuriat, etc.) n'a aucun équivalent. Le Comité du Tourisme peut offrir aux décideurs publics des analyses concrètes des grands défis que doivent affronter ces secteurs, de leurs impacts économiques et des réactions qui influenceront sur l'évolution du tourisme dans les années à venir. Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure économique et sociale du tourisme sont devenues des normes reconnues au niveau international.

RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Le Comité du Tourisme vise, par le biais de ses résultats, à :

- étayer les objectifs stratégiques de l'OCDE, notamment promouvoir une croissance économique durable, offrir des possibilités d'emploi pour tous et promouvoir un environnement durable ;
- aider les pays membres à adapter leur politique du tourisme aux défis actuels et à venir (passage à une économie verte, par exemple) en englobant les dimensions locale, nationale et internationale et en promouvant les liens et une cohérence avec les autres politiques ;
- promouvoir, conformément à la Stratégie de relations mondiales du Comité du Tourisme, une coopération internationale sur les questions liées au tourisme entre les pays membres et non membres de l'OCDE et d'autres acteurs ;
- promouvoir une culture de l'évaluation dans le tourisme pour permettre aux autorités publiques de mesurer et d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes suivis dans ce secteur ;
- concourir au développement du tourisme international en contribuant à une plus grande libéralisation du secteur et en répertoriant les obstacles aux futurs développements dans la zone OCDE et au delà ;
- contribuer à améliorer la mesure et la connaissance des services touristiques et leur contribution à la croissance, grâce à l'élaboration de données fiables et d'analyses pour aider la prise de décision des entreprises et des responsables des politiques ;
- quantifier l'impact potentiel de l'innovation verte dans le tourisme et recenser les principales mesures permettant de maximaliser ce potentiel ; et
- contribuer à l'amélioration de la performance de l'industrie grâce à des examens par les pairs des politiques du tourisme.

PRIORITÉ 1 – ÉVALUER ET MESURER LA COMPÉTITIVITÉ DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Contexte et objectifs

Cette activité vise à promouvoir la culture de l'évaluation dans le tourisme. L'évaluation dans le tourisme demeurera un des enjeux les plus importants pour le renforcement de la performance et de l'impact des programmes et politiques du tourisme à long terme. En 2010, le Comité du Tourisme doit parachever un Cadre pour l'évaluation des politiques et des programmes, qui englobe de premiers travaux de recherche sur l'évaluation de la performance et de la compétitivité globales du pays considéré en matière de tourisme.

Cette activité aura pour objectifs d'approfondir l'analyse effectuée par le biais d'un projet spécifique sur la mesure et l'évaluation visant à construire une batterie d'indicateurs de base des données et des politiques en matière de compétitivité du tourisme, et de tester ces indicateurs à titre expérimental avec des pays qui se porteront volontaires. Ce nouvel outil devrait permettre de procéder à des évaluations comparatives entre pays de l'information sur la compétitivité et la performance du secteur.

Méthodologie

Cette étude permettra de dégager un ensemble d'indicateurs de base/essentiels que les pouvoirs publics pourront utiliser pour mesurer la performance et la compétitivité globales de leur pays dans ce secteur. S'appuyant sur les précédents travaux de l'OCDE ainsi que sur des initiatives en cours au niveau national, une batterie d'indicateurs de base sera développée et analysée en fonction de différents critères comme la pertinence pour l'action, la mesurabilité, la qualité ou la comparabilité internationale afin d'en évaluer la valeur au niveau global. Un essai pilote sera mené avec des pays volontaires auxquels on demandera de fournir des informations sur les indicateurs disponibles chez eux. Ensuite, un rapport global sera rédigé, dans lequel on trouvera des éléments méthodologiques et des données nationales ainsi que des recommandations pour progresser encore dans le domaine des statistiques. Ce rapport pourrait être considéré comme une panoplie d'instruments pilotes que les pays pourraient utiliser pour procéder à des évaluations comparatives de leur performance.

En 2012, le Secrétariat organisera avec la Commission européenne (Eurostat) et un pays membre le 11ème Forum international sur les statistiques du tourisme, qui réunira un large éventail de parties prenantes des pays membres et d'économies non membres ainsi que des acteurs du secteur privé et du monde universitaire. Le Forum contribuera également au progrès sur des questions techniques majeures dans ce domaine d'activités.

Réalisations attendues

- Promouvoir une culture de l'évaluation dans le tourisme pour permettre aux autorités locales et nationales d'être mieux à même d'évaluer l'impact à long terme des programmes et des politiques suivies dans ce secteur et d'améliorer leur efficacité ; et
- Contribuer à améliorer la mesure de l'importance des services touristiques et de leur contribution à la croissance, grâce à l'élaboration de données fiables et d'analyses pour aider la prise de décision des entreprises et des responsables des politiques.

Résultats escomptés

- Un rapport méthodologique sur les indicateurs de base à utiliser par les pouvoirs publics pour mesurer la compétitivité de leur pays dans le secteur du tourisme y compris les données des pays ayant participé à l'essai pilote.
- Un Forum international sur les statistiques du tourisme.

PRIORITÉ 2 – PUBLICATION SUR LES TENDANCES ET LES POLITIQUES DU TOURISME DE L'OCDE

Contexte et objectifs

L'édition 2010 *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2010* couvrait les pays membres de l'OCDE ainsi que quelques pays non membres (42 pays).

L'objectif est de mettre en lumière les principales évolutions des politiques du tourisme dans les pays membres et de donner un vaste panorama ainsi qu'une interprétation des tendances du tourisme dans la zone OCDE et au delà. L'activité visera aussi à assurer une plus large utilisation des données économiques sur le tourisme pour l'analyse des entreprises et des politiques.

Méthodologie

L'édition 2012 de la publication intitulée « *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE* » continuera de traiter des enjeux prioritaires dans le secteur du tourisme. Le premier chapitre donnera une vue d'ensemble des principaux aspects des problématiques intéressant le tourisme dans les pays de l'OCDE, une analyse de quelques thèmes d'actualité ainsi qu'une analyse prospective des principaux défis pour l'action dans ce secteur. Un petit nombre de tableaux récapitulatifs présenteront des comparaisons internationales des principaux indicateurs statistiques les plus récents et des tendances (évolution) du secteur du tourisme. Le deuxième chapitre sera consacré à une étude thématique dont le thème sera déterminé ultérieurement par le Comité du Tourisme. Le troisième chapitre présentera des profils nationaux en matière de politiques et de statistiques, y compris une autoévaluation des pratiques exemplaires en matière de politiques et de programmes en faveur du tourisme. Enfin, on s'attachera à assurer la diffusion des principaux résultats et messages.

Réalisations attendues

- Aider les pays membres à adapter leur politique du tourisme aux défis les plus récents, à adopter une approche exhaustive englobant les dimensions locales, nationales et internationales et à se soucier des liens avec les politiques suivies dans d'autres domaines et de leur cohérence; et
- Contribuer à améliorer la mesure de l'importance des services touristiques et de leur contribution à la croissance, grâce à l'élaboration de données fiables et d'analyses pour aider la prise de décision des entreprises et des responsables des politiques.

Résultat escompté

- Une publication sur les tendances et les politiques du tourisme dans les pays de l'OCDE et dans quelques pays non membres.

PRIORITÉ 3 – L'INNOVATION VERTE DANS LES SERVICES TOURISTIQUES

Contexte et objectifs

La transition vers une économie plus verte sera un processus long et difficile tant pour le tourisme que pour beaucoup d'autres secteurs. Activité transversale exigeant une interaction avec de nombreux autres secteurs et services, le tourisme peut contribuer de manière significative à l'évolution vers une croissance économique plus durable, plus propre et à faible émission de carbone. Entrepreneurs et décideurs se tournent de plus en plus vers l'innovation dans laquelle ils voient un instrument essentiel pour améliorer la performance environnementale et atteindre les objectifs de la croissance verte, et un outil indispensable à l'amélioration des produits existants ou à la mise au point d'expériences où de produits touristiques plus respectueux de l'environnement.

Cette activité mettra l'accent sur l'innovation verte dans les services touristiques. Ses objectifs seront d'analyser le rôle de l'innovation verte dans le passage des entreprises du tourisme (hôtels, restaurants, agences de voyage, voyagistes) à une économie plus verte. Il s'agira aussi de voir ce sur quoi prend appui l'innovation verte dans le tourisme (structures et mécanismes spécifiques, bonnes pratiques, par exemple) et ce qui pourrait être fait pour accélérer la diffusion de l'innovation verte dans le secteur. Cette activité contribuera à la Stratégie de l'OCDE pour la croissance verte et confortera la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation.

Méthodologie

Cette étude comporte plusieurs étapes : i) examen de la littérature spécialisée ; ii) enquête destinée à recenser les innovations majeures contribuant à l'écologisation de l'économie du tourisme ; iii) études de cas portant sur des entreprises touristiques, et iv) rédaction d'un rapport pour comprendre les politiques favorisant la diffusion de l'innovation verte dans le tourisme ainsi que leur impact.

Réalisation attendue

- Quantifier l'impact potentiel de l'innovation verte dans le tourisme et recenser les principales mesures permettant de maximaliser ce potentiel.

Résultat escompté

- Un rapport analytique sur l'innovation verte dans les services touristiques.

PRIORITÉ 4 – LIBÉRALISATION DU SECTEUR DU TOURISME

Contexte et objectifs

En plus de vingt ans, le Comité du Tourisme a mené plusieurs études pour inventorier, de manière exhaustive et transparente, les mesures qui entravent, restreignent ou limitent le tourisme international [Inventaire des mesures perçues comme constituant des obstacles au tourisme international, DAFTE/TOU/WD(96)10/REV1]. De son côté, le Comité des échanges a effectué des analyses complémentaires [Évaluation des obstacles aux échanges de services : services touristiques, TD/TC/WP(2000)10/FINAL]. Ces examens ont contribué à favoriser la libéralisation du secteur du tourisme et à fournir de précieuses informations de référence pour stimuler les débats sur ce secteur au Conseil du commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce [Services de tourisme, S/C/W/298 et add. 1]. La Décision-Recommandation du Conseil concernant la politique dans le domaine du tourisme international [C(85)165] a constitué une réalisation importante dans les travaux visant à libéraliser le tourisme.

Les objectifs de cette activité sont de continuer à soutenir la libéralisation du secteur et d'élargir les mesures de libéralisation adoptées par les pays membres en dehors de la zone OCDE. Cette activité sera centrée sur quelques pays non membres (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie) qui sont des partenaires proches avec l'OCDE. Ces pays sont aussi des acteurs touristiques importants ayant des échanges de services touristiques croissants avec les pays de l'OCDE.

Méthodologie

L'étude consiste à recenser les domaines d'action prioritaire et les mesures perçues comme des obstacles au tourisme international, et à examiner et inventorier les pratiques en vigueur dans ces domaines. Les domaines prioritaires doivent inclure les mesures constituant une entrave réglementaire au développement du tourisme international et à la liberté de circulation des voyageurs (y compris le tourisme récepteur et émetteur), par exemple : réglementations pour les entreprises touristiques, investissement ou taxes imposées aux voyageurs internationaux, et bien-fondé de ces dispositions. Les domaines prioritaires seront identifiés par le Comité du Tourisme, et l'examen sera effectué à partir d'une enquête menée dans les pays de l'Organisation et dans quelques pays non membres.

Cette activité permettra d'engager un dialogue sur ces questions avec les principales économies émergentes qui sont aussi des pays touristiques (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie), et analysera, s'agissant des domaines prioritaires identifiés, les mesures affectant les voyages internationaux au départ et en direction de ces pays.

Réalisation attendue

- Concourir au développement du tourisme international en contribuant à une plus grande libéralisation du secteur et en répertoriant les obstacles au développement du tourisme international dans la zone OCDE et au-delà.

Résultats escomptés

- Un rapport fournissant des informations factuelles et une évaluation des obstacles concernant les voyageurs internationaux, axé sur certains domaines prioritaires ; et
- Un dialogue avec les principales économies émergentes qui sont aussi des pays touristiques importants sur les principes de l'OCDE en matière de libéralisation.

PRIORITÉ 5. – EXAMENS PAR PAYS/THÉMATIQUE DES PROBLÉMATIQUES ET POLITIQUES DU TOURISME AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL

Contexte et objectifs

Les études thématiques et les examens par pays sont extrêmement importants pour obtenir des données sur la conception et l'efficacité des politiques et programmes relatifs au tourisme dans différents contextes sociaux, économiques et géographiques. Cette activité a pour objectifs d'accroître la performance et la compétitivité du secteur touristique, d'étoffer les connaissances en matière de conception et d'évaluation des politiques du tourisme, de diffuser des enseignements fondés sur des données factuelles et des pratiques exemplaires, et de renforcer la cohérence des politiques aux niveaux national et local.

Les examens par pays permettront d'obtenir : i) un diagnostic de la vitalité du secteur du tourisme aux niveaux national et local; ii) une évaluation des points forts des politiques du tourisme en place aux niveaux national et local et des défis pour leur développement à venir ; iii) la formulation de recommandations en vue d'améliorations futures.

Les études thématiques fourniront une analyse approfondie ainsi que des recommandations d'action concrètes concernant des domaines d'intervention spécifiques, en faisant le lien avec le cadre plus large des politiques du tourisme.

Méthodologie

Les examens par pays seront réalisés par le Secrétariat de l'OCDE avec le concours d'experts extérieurs, en y associant étroitement les délégués du Comité du Tourisme (par exemple, mise en place d'un groupe de pilotage composé de délégués de ce comité). Les examens s'appuient sur un cadre d'analyse commun, mais souple, permettant d'évaluer les politiques du tourisme. La réalisation de ces examens comporte cinq grandes étapes :

- Etape préparatoire : définition d'un plan pour l'examen, puis collecte de données (sur la base notamment d'un questionnaire) ;
- Etape de consultation : comprenant une mission sur le terrain ;
- Etablissement du rapport ;
- Etape d'évaluation : qui comprendra l'analyse du rapport d'examen et des conclusions ainsi qu'un processus d'examen par les pairs avec le comité du tourisme ;
- Etape de communication : y compris un rapport ou une publication et un séminaire à haut niveau (à organiser avec le concours du pays examiné) pour diffuser les résultats et les recommandations auprès d'un public plus large.

Les études thématiques se concentreront sur un programme d'action spécifique. Ces études seront réalisées par le Secrétariat de l'OCDE avec le concours d'experts extérieurs. Une étude thématique comprendra une phase préparatoire (définition d'un plan pour l'étude), une phase de rédaction et la formulation de recommandations d'action. Ces études contribueront à l'analyse de l'articulation entre le tourisme et d'autres activités économiques (agriculture, énergie, transport ou bâtiment, par exemple). Il est proposé de commencer en 2011 par une étude thématique portant sur la culture alimentaire, l'attractivité et le tourisme.

Réalisation attendue

- Contribuer à l'amélioration de la performance grâce à des examens par les pairs des politiques du tourisme.

Résultats escomptés

- Deux examens-pays
- Deux études thématiques